



Chers amis chasseresses et chasseurs

### >> REMERCIEMENTS

Les premiers mots de ce rapport moral, je veux vous les adresser à **vous**, vous qui êtes dans cette salle et montrez par votre présence l'intérêt que vous portez aux travaux de votre Fédération. Depuis plusieurs années nous nous sommes attachés à être au plus près de vos préoccupations et de vos projets. Notre bilan d'activité, qui vous a été remis ce jour et que chacun pourra découvrir sur notre site internet, montre tout le temps et les moyens que nous consacrons à votre territoire.

Alors aujourd'hui, se retrouver ensemble, avec vous est un véritable réconfort pour nous. La nature humaine étant ainsi faite on nous remonte bien souvent des reproches et peu de compliments. Les responsables de chasse qui sont dans cette salle savent de quoi je parle. Être président d'une société de chasse ou d'une fédération relève d'un sacerdoce qui n'attend pas forcément de remerciements. Alors, moi, présidente de Fédération, je veux remercier ici les présidents et leurs équipes qui s'investissent dans leur village dans cette tâche difficile et ingrate qu'est la gestion de leur association. Remercier ceux qui vous accompagnent ou vous représentent aujourd'hui, pour vous soutenir, pour nous soutenir !

Remercier mon **équipe fédérale**, les administrateurs de vos Pays, toujours à mes côtés. Même si, parfois les débats sont animés, le bon sens prime à chaque fois et nous parvenons toujours à un accord dans le sens de l'intérêt général. De plus ils répondent présents à chaque fois qu'ils doivent me relayer sur une représentation départementale voire régionale ou nationale. Nous formons une équipe dont je suis fière.

Un grand, grand, merci, à tous les **salariés de la FD**. J'entends dire certains « ils ne font que leur boulot » certes, mais ils le font bien et souvent bien au-delà de ce qui est compris dans leur contrat. Avec une implication, une rigueur, une conscience professionnelle exemplaire, mais aussi une force de proposition et de conseil qui font de cette fédération, et je ne crains pas de l'affirmer, une fédération pilote et novatrice en France sur bien des sujets.

Après ce constat, je dois me tourner vers le passé. Cette année 2024 a été marquée par 4 disparitions d'anciens administrateurs. Ceux-là, avec leurs coéquipiers bien sûr, dans une époque différente, ont jeté les bases d'une chasse structurée en Isère. Avec les plans de chasse, le schéma départemental de gestion cynégétique etc... Nous avons hérité d'une situation financière confortable qui nous permet de palier aux difficultés d'aujourd'hui. A ce titre nous leur sommes redevables et je tiens à leur rendre hommage.

>> Il s'agit de : Yves CAMPANA, Armand GARNIER, Gilbert MAGNAT et Michel MERAUD et je veux leur associer tous les disparus dans nos sociétés. **(1mn silence)** Merci.

## >> **Maison de la chasse Gières**

Ce petit regard vers le passé m'amène naturellement vers notre maison de la chasse. Bâtie par nos prédécesseurs après la vente de la maison d'Eybens, elle vient d'être rénovée et réaménagée. Les investissements impacteront peu notre exercice comptable car l'amortissement de ces travaux, remplace celui de la construction qui va se terminer. Notre bâtiment désormais en conformité et modernisé, a pris de la valeur et augmente ainsi le volume de notre patrimoine immobilier.

Nous organiserons dans le courant de l'année une journée porte ouverte où nous vous accueillerons. Car c'est là notre objectif, rendre votre FD accueillante et fonctionnelle pour que vous vous y sentiez comme chez vous.

### **Sécurité**

Si tout n'est pas toujours facile, dans une époque où le respect et la tolérance sont à la limite d'une vue de l'esprit, ou le rapport de force remplace la solidarité, ou le chacun pour soi l'emporte sur le bien vivre ensemble, même, parfois, au sein de nos ACCA, je me dois de faire état du bilan extrêmement positif des accidents de chasse sur le département de l'Isère ou plutôt des non-accidents de chasse puisque nous en comptabilisons 0 !

Même si au niveau national le nombre est en légère hausse, et si le sentiment d'insécurité perdure chez nos concitoyens, bien entretenu d'ailleurs par nos opposants et relayé sans cesse par certains médias, force est de constater que les chasseurs ne sont pas aussi dangereux qu'on voudrait le faire croire. Pour cela c'est bien à vous tous que nous le devons. Les efforts que nous fournissons en moyens de formation, d'information, d'organisation sont à l'origine de ce bon résultat. Mais ma reconnaissance va vers chaque responsable, dans vos ACCA, qui ont pris à leur compte cette responsabilité énorme qu'est l'organisation de la chasse sur leur territoire. Ma reconnaissance va aussi vers chaque chasseur qui, investi de sa propre responsabilité, doit rester maître de chaque situation quelque soit la passion qu'elle suscite.

Le Conseil d'État saisi par l'association *One Voice*, qui voulait imposer de nouvelles restrictions à la chasse pour des raisons de sécurité, a estimé que la chasse ne constitue pas un trouble à l'ordre public qui justifierait des mesures supplémentaires.

*One Voice* avait saisi la justice pour contraindre l'État à durcir la réglementation. Mais le rapporteur public a rappelé que le cadre législatif actuel est déjà assez complet et récemment renforcé.

Les bons résultats de l'Isère en matière d'accidents ne doivent pas nous inciter à relâcher notre vigilance. Un accident de chasse est avant tout un drame humain. Dans chaque accident il y a deux victimes, le blessé, en premier lieu mais aussi le tireur qui voit sa vie basculée. De plus, il résulte un dommage collatéral non négligeable qui est le tort causé à l'image de la chasse et à la crédibilité du chasseur. Un accident de chasse c'est un pas de plus vers l'abolition de la chasse !

Alors oui, je vous le dis et le redis, ne baissons pas la garde et continuons d'être exemplaires. La sécurité, encore la sécurité, toujours la sécurité !

## **Schéma Départemental de Gestion Cynégétique**

Cette année verra le renouvellement de notre schéma valable pour 6 ans. Ce document normatif, qui cadre la chasse en Isère au-delà du code de l'environnement et de l'Arrête Préfectoral, est rédigé par les chasseurs, en concertation avec nos partenaires agriculteurs et forestiers et sous le contrôle de l'état. Si les échanges sont parfois musclés, les incompréhensions nombreuses, les négociations difficiles, notre bon sens rural et les valeurs qui nous rattachent à notre bien commun qu'est la terre, ont toujours prévalu et nous permettront de trouver des consensus acceptables par tous.

L'inscription de l'Isère auprès du ministère, dans la liste des départements qui pourraient éventuellement utiliser, d'une part la chevrotine ou d'autre le tir anticipé du cerf ne doit pas être source d'inquiétude ni d'incompréhension. Les 2 seront très encadrées et toujours soumis au choix et à la décision du détenteur de droit de chasse. Il ne s'agit pas d'en répandre l'usage mais bien de donner un moyen supplémentaire, mais limité, à qui pourrait en avoir besoin.

### **FNC/Dégâts/ Petit gibier plaine/Loup/ESOD**

Le congrès de la FNC a eu lieu les 19 et 20 mars. Des annonces fortes ont été faites par notre président national Willy Schraen. Je vous invite d'ailleurs à visionner son discours si vous ne l'avez pas fait.

Sur l'indemnisation des dégâts des négociations sont en cours avec l'état. Une refonte globale et durable du système est nécessaire. La baisse des chasseurs (25000 au niveau national) est à prendre en compte. Certains départements sont déjà dans le rouge. Nous ne pouvons plus être les seuls à payer !!

La nouvelle politique nationale « petit gibier de plaine » nous a été présentée, nous y reviendrons plus tard pour le détail des actions. C'est un véritable enjeu pour la biodiversité mais aussi pour notre avenir et l'attrait que peut avoir ce mode de chasse sur de nouveaux chasseurs

Impossible de ne pas dire quelques mots sur le loup qui, aujourd'hui, est présent partout dans le département. Son statut devrait passer de strictement protégé, à protégé ce qui permettra d'avoir des déclinaisons particulières sur la France par rapport aux directives Européennes.

La FNC, siège depuis 2019 au Groupe National Loup. Aujourd'hui elle souhaite connaître le comportement du loup vis-à-vis de la faune sauvage et comment il fonctionne se déplace et s'installe. Puisque, désormais tous les arguments doivent se justifier par « le » scientifique, afin d'améliorer la crédibilité de notre réseau loup et légitimer ses positionnements, elle va investir dans une étude scientifique pour laquelle les fédérations fourniront des données qui seront analysées par un labo du CNRS

Des nouvelles peu rassurantes du côté du classement des Espèces Susceptibles d'Occasionner des Dégâts qui risque de disparaître. Le renard a déjà disparu de la liste dans de nombreux départements, nous vous en aviserons dès que nous en saurons plus.

## **Partenariats**

Je me dois de souligner les excellentes relations que nous entretenons avec le conseil départemental et les actions que nous menons ensemble pour l'environnement. Notamment sur l'opération « 1 arbre -1habitant » D'ailleurs nous devons remercier *Jean Pierre Barbier*, le président, de nous avoir donné la parole lors de ses vœux devant les 800 élus présents dans la salle. Ce qui a permis à *Estelle Lauer*, notre ingénieur projet de présenter les travaux accomplis par les chasseurs sur les villages, en partenariat avec le monde agricole.

Excellentes relations également avec le Conseil Régional, et son vice-président *Philippe Meunier*, qui soutient les chasseurs depuis de nombreuses années. Vous pourrez voir les actions que nous menons ensemble par l'exposition installée dans cette salle.

Ce qui m'amène à souligner le rapprochement que nous initions avec nos maires ruraux. Ils nous sollicitent régulièrement car leur compétence en matière de chasse est limitée. Nous leur proposons un espace adhérent dédié et participons à leur salon où les rencontres sont très enrichissantes. L'opération nationale « j'aime la nature propre » sera, dès l'année prochaine, abordée conjointement avec l'association des maires ruraux et son président *Cyrille Madinier*.

Le président de chasse et le maire d'une commune sont un binôme essentiel pour nos villages. J'ai bien conscience que ce n'est pas évident de partout. Mais nous sommes là pour vous aider.

## **Conclusion**

Même si la concertation est nécessaire et constructive, il est évident que, parfois, nous devons marquer notre territoire avec fermeté.

Ce fut le cas le 24 janvier où nous avons investi les marches de la mairie de Grenoble, soutenus et accompagnés par *Jérôme Crozat*, président de la FDSEA et *Albert Raymond*, président des forestiers privés. Cette manifestation était organisée en réponse aux propos tenus lors du conseil municipal du 16 décembre. Ce n'est pas tellement le contenu du propos qui m'a choquée. Fermeture de la chasse le dimanche, insécurité, etc... nous en avons l'habitude et savons y répondre. Mais la forme était inacceptable.

De telles calomnies, un tel mépris, doublés d'une parfaite méconnaissance de nos pratiques est insupportable. Parler de nous sans nous connaître, sans nous rencontrer, parler de la chasse sans savoir (Malheureusement, ce n'est pas seulement propre aux élus de Grenoble) Parler de « massacres » quand toutes les espèces (sauf le sanglier) sont soumis à plan de chasse ou quota, de « danger » quand nous avons zéro accident sur le département. Combien de morts et blessés dans leur ville ?

Alors il fallait une réponse adaptée. Certes, malgré notre mailing à tous les chasseurs, nous n'étions pas très nombreux. Je conçois les difficultés pour répondre à l'appel : délai trop court, difficulté de transport, éloignement, obligations diverses... mais le nombre n'était pas l'essentiel. Je peux vous assurer que notre image a tourné sur la France entière. Relayée sur les réseaux et la presse. Je remercie au passage « Richard sur terre » que j'avais contactée et qui a diffusé, à plusieurs reprises, un soutien avec la répartie qu'on lui connaît. Il a créé le buzz dans le monde de la chasse. On m'en parlait encore au congrès national.

Mais aujourd'hui l'histoire est éphémère. Devant la prolifération d'évènements tous plus spectaculaires les uns que les autres et, aussi, malheureusement, la mémoire de grenouille de la plupart des gens, les messages passent... et s'oublie... Notre bataille, la bataille pour la défense de la chasse ne fait que commencer. Nous nous adapterons comme nous avons toujours su le faire, mais il faudra nous mobiliser, c'est une certitude. Nous mobiliser, si nous voulons continuer d'exister. La chasse n'est pas le problème, la chasse est la solution !

Je crois en son avenir. Elle sera différente de celle qu'on connue nos pères et nos grands-pères, de celle que nous connaissons aujourd'hui, mais la chasse de nos enfants est à défendre et à construire, c'est là notre mission et c'est tout ce qui m'anime !

Je vous remercie de votre attention.

### **>> Antoine Grain à l'honneur**

Petit moment nostalgique. Antoine Grain va nous quitter pour raisons personnelles. Antoine a toujours été à mes côtés quand il s'agissait que la couleur des chasseurs se voit et que leur voix s'élèvent. Encore dernièrement sur les marches de la mairie de Grenoble.

Nous partageons la même vision moderne de la chasse du futur. Convaincus qu'il faut lui rendre sa place dans la société. Les lignes bougent. Aujourd'hui les politiques et les instances nous invitent, les médias nous filment et nous interviewent. On parle de nous, la chasse fait débat, il faut qu'on gagne cette bataille. Antoine a cette conscience (*en aparté nous étions moins en phase quand il fallait parler sangliers*) Nous pouvions compter sur lui quand il fallait représenter les chasseurs sur n'importe quelle réunion. J'ai vraiment un très grand regret de le voir partir car en plus d'un administrateur, je perds un ami.

C'était le moins que l'on puisse faire de lui remettre la médaille de la Fédération

### **Remise médaille + mot Antoine**